



DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 6 Février 2019

DELIBERATION N° : 2019-02-06-01

Réunion du comité syndical le mercredi 6 février 2019 à
11h00 au siège du Syndicat – Le Thor

Le quorum n'ayant pas été atteint à l'ouverture de la séance du jeudi 31 janvier 2019 à 16h00, le président Max RASPAIL a re-convoqué, le comité syndical pour le mercredi 6 février à 11h00, ceci conformément aux articles L.2121-17 et L.2541-4 du CGCT.

Les délégués présents :

Messieurs Pascal CAUCHOIS d'Apt, André CAMBE d'Aubignan, Alain XAVEIR de Beaumes-de-Venise, Jean-Luc AUQUIER de Beaumont-de-Pertuis, Michel DELL'INNOCENTI de Bédoin, Jérôme CHAUVIN de Cabrières-d'Avignon, Jean-Claude DELAYE de Cadenet, Léopold MEYNAND de Caromb, Roger ISNARD de Castellet, Pierre MOLLAND de Châteauneuf-de-Gadagne, Salvador TENZA de Châteauneuf-du-Pape, Michel JOUVE de Flassan, Pierre FERRAZ de Goult, Gilbert CHAZAL de Jonquerettes, Louis BISCARRAT de Jonquières, Lucien AUBERT de Joucas, Michel RUFFINATTI de La-Bastide-des-Jourdans, Jacques DECUIGNIERES de La-Bastidonne, Jean-François LOVISOLO de La-Tour-d'Aigues, Christian ROYER du Thor, David VIGUIER des Beaumettes, Joël MOCZALDO de Malaucène, Bruno GENTA de Mornas, madame Michèle SORBIER de Saint-Didier, messieurs André AIELLO de Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Michel LEROY de Saint-Martin-de-la-Brasque, Claude GARCIN de Sannes, Gérard VILLON de Sarrians, Jean-Marie GRAVIER de Vacqueyras, Francis JOUVE, François SALIGNON, Alain GABERT, Mireille ORTUNO, Jean-Pierre RANCHON et Frédéric ROUET délégués de la communauté de communes Ventoux-Sud, madame Sylvie COCQUELET déléguée de la communauté de communes Aygues-Ouvèze, monsieur Thierry GOLIARD délégué de la communauté de commune Vaison-Ventoux.

Assistaient également :

Madame Mireille BOURBOUL et monsieur Frédéric BOUDIN.

Etaient excusés :

Messieurs Vincent ESPITALIER de Mirabeau, Dominique VIALANT de la Communauté de communes pays Vaison-Ventoux. Mesdames Nathalie BRAMIN, Corinne DUPAQUIER, Danièle PERNETTE, Béatrice ALIPHAT et messieurs Thierry DUBOIS, Jean-Marie FRAISSET, Bernard FRAYSSINET, Lucien GALLAND, Yves GUEDJ et Roger PELLENC délégués de la Métropole Aix-Marseille Provence pour la commune de Pertuis.

Décision modificative n°1 aux prévisions budgétaires 2019

Il convient de budgéter l'acquisition immobilière des futurs bureaux du SEV sis à Sorgues pour cela il vous est proposé d'effectuer un virement de crédits du compte 23 au compte 21. Les crédits du compte 23 seront ajustés au moment de l'intégration des restes à réaliser.

Il vous est proposé les modifications suivantes :

<i>section d'investissement - dépenses</i>			
Chapitre	Article -libellé	ouvert	réduit
Chap. 21	21318 autres bâtiments	1 245 600 €	
	2181 agencement divers	10 000 €	
	2184 acquisition mobilier de bureau	10 000 €	
Chap.23	2315 travaux en cours		1 265 600 €
	TOTAL	1 265 600 €	

Le comité syndical,
 Ouï l'exposé du président,
 Après en avoir délibéré,
 A l'unanimité de ses membres présents,
 ADOPTE la décision modificative n°1 aux prévisions budgétaires 2019 telle qu'elle est décrite
 ci-dessus.
 Ainsi fait et délibéré,
 Les jour, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le président,

Max RASPAIL